

l'augmentation du nombre d'inscriptions a été limitée par le manque d'installations.

S'il est vrai que la formation de biologistes et d'environnementalistes est assez récente, le cours, depuis de nombreuses années, a aussi eu pour objet fondamental d'appuyer d'autres programmes. Les cours de biologie ont joué un rôle important dans les études pré-médicales à l'université. En ce moment il y a au Canada et aux États-Unis plus de 350 médecins praticiens qui ont fait leurs études pré-médicales à l'Université St. Francis Xavier.

De nombreux diplômés du cours d'économie domestique offert par cette université détiennent des postes importants dans des universités canadiennes et américaines. Deux étudiants récemment diplômés ont joué des rôles importants dans l'étude "Nutrition Canada" publiée récemment.

### Les pêcheurs de l'Atlantique face au défi

Le ministre des Pêches, M. Jack Davis, a lancé le défi à l'industrie de la pêche d'augmenter leurs prises dans l'Atlantique Nord.

Les contingents, qui touchent plus de 20 stocks de poisson commercial, ont été fixés par la Commission internationale des pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest (CIPANO), lors de sa réunion annuelle qui a eu lieu à Copenhague en juin. La part du Canada a été augmentée de 50,000 tonnes métriques; la valeur des débarquements supplémentaires autorisés par la CIPANO est estimée à huit millions, la valeur après traitement à vingt millions.

"Les contingents de prises du Canada touchent des secteurs que nos pêcheurs exploitent depuis longtemps, principalement au large de Terre-Neuve, du sud du Labrador et de la Nouvelle-Écosse, a déclaré M. Davis; les autres pays se retirent de ces pêcheries, mais les stocks sont là: à nous de les exploiter si nous voulons conserver notre crédibilité, surtout face aux quinze autres pays qui pêchent dans l'Atlantique Nord.

"C'est maintenant à notre industrie de la pêche de se montrer digne de notre confiance en ses possibilités de prise sur le plateau continental. Voilà des

années que nous prétendons que ce poisson nous appartient; il faut maintenant le prouver en montrant à tous que nous sommes capables de prendre tout le poisson que nous accorde cette nouvelle entente internationale."

En retour de l'augmentation des contingents pour la morue et d'autres stocks, le Canada a accepté de réduire ceux des poissons qui offrent peu d'intérêt pour la flotte canadienne — par exemple, les stocks de merlu argenté des bancs de Nouvelle-Écosse. La part des prises de morue du Canada dans les secteurs visés par les contingents de la CIPANO en 1973 s'élève à 193,000 tonnes métriques, soit 80,000 tonnes de plus que ce que les Canadiens ont pris dans ces eaux en 1972. Dans le secteur Labrador — Terre-Neuve (est), le contingent canadien est de 110,000 tonnes par rapport aux prises de 1972, 66,000 tonnes.

Dans l'Atlantique Nord-Ouest, les prises de toutes les espèces par les pays membres de la CIPANO et plusieurs autres ont atteint 4,210,000 tonnes en 1972, presque autant qu'en 1971. La forte diminution des prises de hareng et d'aiglefin a été compensée par l'augmentation des débarquements de maquereau, de menhaden et d'autres espèces. On continue d'appliquer les mesures de limitation des prises visant à réduire l'intensité de la pêche et à améliorer les stocks de poisson qui s'épuisent.

Les États-Unis ont proposé de réduire leurs prises, dans leurs eaux, de 25 pour cent. Les autres membres de la CIPANO n'ont pas accepté cette proposition. Comme solution, le Canada a suggéré qu'une réunion spéciale soit tenue à date ultérieure, probablement en septembre ou octobre.

#### Points saillants de la réunion

- La Commission a accepté des propositions afin d'interdire la pêche à l'aiglefin sur les bancs de la Nouvelle-Écosse, à l'exception des quantités contrôlées prises accidentellement dans d'autres pêches.

- Pour la première fois, des contingents ont été fixés pour le sébaste dans quatre zones. Le Canada a droit à 16,500 tonnes du total de 109,000 tonnes.

- Le Canada obtient une bonne part des contingents fixés pour plusieurs

espèces de poissons plats, la plie du Canada et la goberge.

- Pour 1974, on a fixé à 250,000 tonnes le contingent global de capelan pêché dans la région Labrador — Terre-Neuve — Grand banc.

- La part des prises de capelan accordée aux flottes nationales ainsi que le contingent et la part de hareng pour 1974 seront déterminés lors de la réunion de mi-période, qui doit avoir lieu en janvier prochain. Le contingent de hareng pour la baie de Chédabouctou, en Nouvelle-Écosse, a été fixé à 45,000 tonnes, dont 39,800 tonnes sont réservées pour le Canada.

- Le Canada a accepté une part de 2,000 tonnes de merlu argenté, dont le contingent est de 100,000 tonnes.

- En résumé, la part des prises du Canada qui a été fixée lors de la réunion de la CIPANO, selon Monsieur Davis, est très satisfaisante.

### Ratification de l'Accord commercial Canada-Bulgarie

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé le 7 janvier l'entrée en vigueur officielle de l'Accord commercial entre le Canada et la Bulgarie par suite de l'échange des instruments de ratification. L'accord stipule le traitement de "la nation la plus favorisée" pour ce qui est des exportations des deux pays et des facilités relatives aux visites d'hommes d'affaires. Le traitement de la nation la plus favorisée avait été accordé à la Bulgarie dès 1963, lors de la conclusion d'un premier accord commercial. En 1972, le commerce du Canada avec la Bulgarie se chiffrait à 2.3 millions de dollars dont les trois quarts étaient constitués d'exportations provenant de la Bulgarie. Les peaux brutes et les machines textiles compétaient parmi les principales exportations du Canada vers la Bulgarie et les principales importations canadiennes étaient constituées de produits agricoles comme les jus de fruits, les vins et les pêches. M. Sharp précise que l'accord commercial représente un élément de l'élargissement des relations entre le Canada et la Bulgarie et le ministre se dit confiant que cette mesure conduira à une expansion du commerce bilatéral.